



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN
Centre Technique de la Forêt Communale
BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN
Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com
Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

COMMUNE DE TONGA

SERVICE TECHNIQUE, DE L'AMENAGEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – travail – patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

N° _____ /TDR/R1400/2020

Tonga, le _____

**TERMES DE REFERENCE POUR LES OPERATIONS DE
MISE EN TERRE DES PLANTS SUR LES NOUVEAUX SITES
DE REBOISEMENT DE LA COMMUNE DE TONGA**

Date :	Du _____ / _____ / _____ /2020
Durée :	Jours _____
Lieu :	Tonga
Objectif principal :	Réaliser les opérations de mise en terre des plants sur 38 hectares sur les nouveaux sites de reboisement de la commune de Tonga
Chef de l'activité	Le Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Tonga
Equipe de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Le Point Focal du projet reboisement 1400 - Le responsable d'antenne CTFC zone de transition écologique - L'équipe technique municipale - Le Maire de la localité
Logistique	Véhicule, moto, décamètres, ficelles et autres
Référence TOMPRO
Budget de l'activité	FCEA 1 427 840 (soit 1 287 840 FCFA pour la Contribution de l'ACFCAM et 140 000 FCFA pour la contribution de la commune de Tonga)
Références Plan indicatif de mise en œuvre de l'Action	Composante 3
	Résultat 3.1.
	Activité 3.1.4
Financement/Bailleurs de fonds :	Sous-activité 3.1.4.1 et sous-activité 3.1.4.2
	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Tonga

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Tonga et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu la réalisation des activités de mise en terre des plants dans les nouveaux sites de reboisement.

Le travail consistera à matérialiser sur le terrain la place que chaque plant va occuper. L'écartement entre les plants est fonction de l'espèce choisie, de l'objectif de la plantation (bois de feu, bois de sciage, bois d'œuvre, protection), du mode de gestion et d'entretien et du type de terrain (riche ou dégradé, plat ou en pente).

D'où l'objet du présent Tdrs de vulgariser les plantations d'anacardiers pour s'inscrire dans la construction des chaînes de valeur autour des plantations respectant ainsi les orientations du nouveau programme gouvernemental de développement des plantations. Cette initiative de la Mairie de TONGA avec l'appui de l'Union européenne s'inscrit dans la démarche de restauration des paysages dégradés.

La décision de Yaoundé de relancer la filière de l'anacarde appuyée par le projet Reboisement 1400 est soutenue par les résultats d'une étude relative au développement des chaînes de valeur de cette culture, présentée au cours d'un atelier de restitution. Celle-ci a conclu que ce secteur pourrait fortement contribuer à l'économie du pays, particulièrement alors que le Cameroun est en pleine stratégie de diversification du secteur agricole.

Un potentiel agricole sous-exploité

En relançant la filière de l'anacarde, les autorités camerounaises tentent également de remédier à une sous-exploitation du potentiel agricole du pays. Avec un potentiel estimé à des millions d'hectares, le Cameroun n'a qu'une production annuelle de 108 tonnes d'anacarde ou noix de cajou. Ce qui représente peu pour le pays. « *Pourtant, l'amande et la pomme qui en sortent sont très prisées pour la consommation directe et même pour l'industrie cosmétique et la pâtisserie* », soulignent les membres du PADER.

En termes de contribution, les experts de la GIZ ont présenté, lors d'un atelier de restitution, les différentes étapes du processus de formulation de la stratégie de développement de la filière, de son diagnostic et le document de stratégie. Ainsi, à l'horizon 2023, la production d'anacarde au Cameroun devrait générer un chiffre d'affaires annuel de 5,5 milliards de francs CFA. En ce qui concerne la dimension socio-économique, la mise en œuvre de la stratégie de développement va permettre d'améliorer les compétences de milliers de personnes et aider à la création de 151 650 emplois autour de la filière.

L'anacarde est un fruit à pomme et à noix dont la plante jouit d'un climat tropical.

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

Au Togo, La production qui était à 390 kilogrammes par l'hectare en 2015 a atteint aujourd'hui 2 tonnes grâce à l'appui technique de l'Etat, à en croire les producteurs. Les variétés importées du Ghana depuis 2016 produisent déjà après 17 mois contrairement à ce qui est ordinairement cultivé et qui commence à produire après 5 à 7 ans. Il est également démontré qu'un pied d'anacardier peut produire jusqu'à 60 kg.

Filière anacarde, un secteur pourvoyeur d'emploi

Comme les autres produits de valeur à l'instar du cacao, café, coton etc. la culture de l'anacarde nécessite une forte ressource humaine. En effet « *un hectare d'anacardier nécessite 69 personnes dont 39 femmes* » selon M. Koriko Adjèmini, Président de la fédération Nationale des Coopératives productrices d'Anacarde du TOGO. Si un seul hectare peut employer autant de personnes, il faut que la jeunesse pense retourner à la terre surtout à la culture de l'anacarde comme le martèle le président Koriko : « *De la pépinière jusqu'à la récolte du fruit, cette culture offre assez d'emploi* ».

L'anacarde et ses vertus

L'anacardier est un grand consommateur du CO2. Une partie du fruit qui est la pomme de l'anacarde produit du jus qui est transformé en vinaigre, en sirop, en vin de table, et même en l'alcool éthylique. Le résidu de cette pomme sert d'aliment aux animaux. Quant à la noix, son amande est une substance délicieuse qui n'a aucune trace de cholestérol et donc la consommation à un pouvoir rajeunissant. La coque donne dans un premier temps une huile qui est utilisée par un appareil de l'Avion comme lubrifiant, une seconde extraction de liquide entre dans la fabrication d'insecticide 1e et 2e degrés. Les débris de la coque rentrent dans la fabrication de patin de frein. Rien n'est donc inutile à ce fruit.

L'anacarde, du trésor négligé

Des tonnes d'anacardes bruts sont exportées chaque année vers le Vietnam, l'Inde, la Chine à un prix moyen de 700 franc le kg FOB. Mais les amandes blanches sont transportées vers l'Allemagne et un peu partout dans le monde entier. Une piste de richesse à explorer et à développer pour le bien de l'économie nationale. Voilà une culture à valoriser pour pallier aux énormes difficultés auxquelles fait face le pays, et aussi assurer un avenir radieux à la jeunesse. Car, la culture de l'anacarde permet au cultivateur de gagner de son vivant et d'en réserver en héritage puisqu'il y a des variétés qui ont une durée de vie de 50 ans.

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité visera à réaliser les opérations de mise en terre des plants sur 38 hectares sur les nouveaux sites de reboisement de la commune de Tonga

2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Acquérir le matériel pour les travaux de mise en terre;
- Réaliser les opérations de mise en terre sur les 38 ha à reboiser;
- Organiser une réunion de sensibilisation des populations sur la promotion des droits et l'égalité entre hommes et les femmes, la lutte contre le COVID 19 et le VIH/SIDA ;
- Produire un rapport des opérations de trouaison.

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'activité de mise en terre va consister à mettre en place une stratégie qui permettra d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au jour le jour.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts que dispose la commune en terme de main d'œuvre, de matériel logistique, de pépiniéristes ; ensuite répartir les tâches par groupes de travail ; faire le diagnostic des appuis en renforcement des capacités, identifier les formateurs, organiser les formations.

Nombre de plants à mettre en terre par ha et par site :

Site de reboisement	Essence	Ecartement	Nombre de plant / ha	Superficie ha	Nombre total de plants
NTOUH-NSEUH 1 et 2	Eucalytus et Neem	3m x3m	1 111	08	8 888
BITCHOUA- NORD	Anacardier	8m x8m	157	30	4 710
Total				38	13 598

Pendant ces travaux de mise en terre, les acteurs locaux seront également sensibilisés sur certaines questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme³, l'égalité entre les hommes et les femmes⁴, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementales⁵ et la lutte contre le COVID 19 et le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de l'action sont les suivants :

- Le matériel pour la mise en terre des plants dans les nouveaux sites de reboisement est disponible;
- Les lignes de plantation en courbe de niveau sont ouvertes ;
- Les plants sont transporter et distribuer au près des trous ;
- Les plants sont mises en terre et les trous rebouchés fcs trous ;
- 01 réunion de sensibilisation organisée sur la lutte contre le COVID 19 et le VIH/SIDA.

5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de l'action, les produits suivants sont attendus :

- Rapport des opérations de mise en terre ;
- Liste de présences des manœuvres ;
- Fiche de décharges des opérations de trouaison ;
- Photos ;
- Procès verbal de réception des opérations de trouaison;
- Rapport des réunions de sensibilisation des parties prenantes.

(iii)³ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

⁴ Voir les orientations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en

(iv)⁵ Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/scannecelestesderniersbulletinenvoiamamaetaetienneviawhatsappeaid/sectors/economic-growth/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en

6. BUDGET DE L'ACTION

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Contribution AFCAM	Contribution Mairie et ses partenaires
1. Opération de mise en terre des plants						
Transport des plants vers les espaces à reboisés	Voyage pick-up	14	10 000	140 000		140 000
Manutention des plants (Chargement/Déchargement)	plants	13 598	30	407 940	407 940	
Mise en terre	plants	13 598	50	679 900	679 900	
S/Total 1				1 227 840	1 087 840	140 000
2. Matériels et outillage						
Achat du petit matériel et outillage	F	01	50 000	50 000	50 000	
S/Total 2				50 000	50 000	
3. Sensibilisation des parties prenantes						
Perdiem du relais communautaire (Receveur municipal)	H/J	2	25 000	50 000	50 000	
Perdiem de l'animateur communal (PF reboisement)	H/mois	2	50 000	100 000	100 000	
S/TOTAL 4				300 000	150 000	
TOTAL				1 427 840	1 287 840	140 000

Le budget de la présente activité est estimé à : *Un million quatre cent vingt sept mille huit cent quarante Francs CFA (soit 1 287 840 FCFA pour la Contribution de l'AFCAM et 140 000 FCFA pour la contribution de la commune de Tonga)*

Nom de la personne de contact pour l'activité : **FEYO DJINKE ALBERT BASILE**, le Chargé du projet « Reboisement 1400 » dans la commune de TONGA

Lieu : Commune de TONGA

Date prévue pour la remise du TdR:

Signature de validation du maire

